

Vivre

À

PERROS-GUIREC

BEVAÑ E PERROZ-GIREG

RETROUVEZ TOUS LES JOURS
TOUTE L'ACTUALITÉ, LES ANIMATIONS
ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
www.perros-guirec.com



Hiver 2017

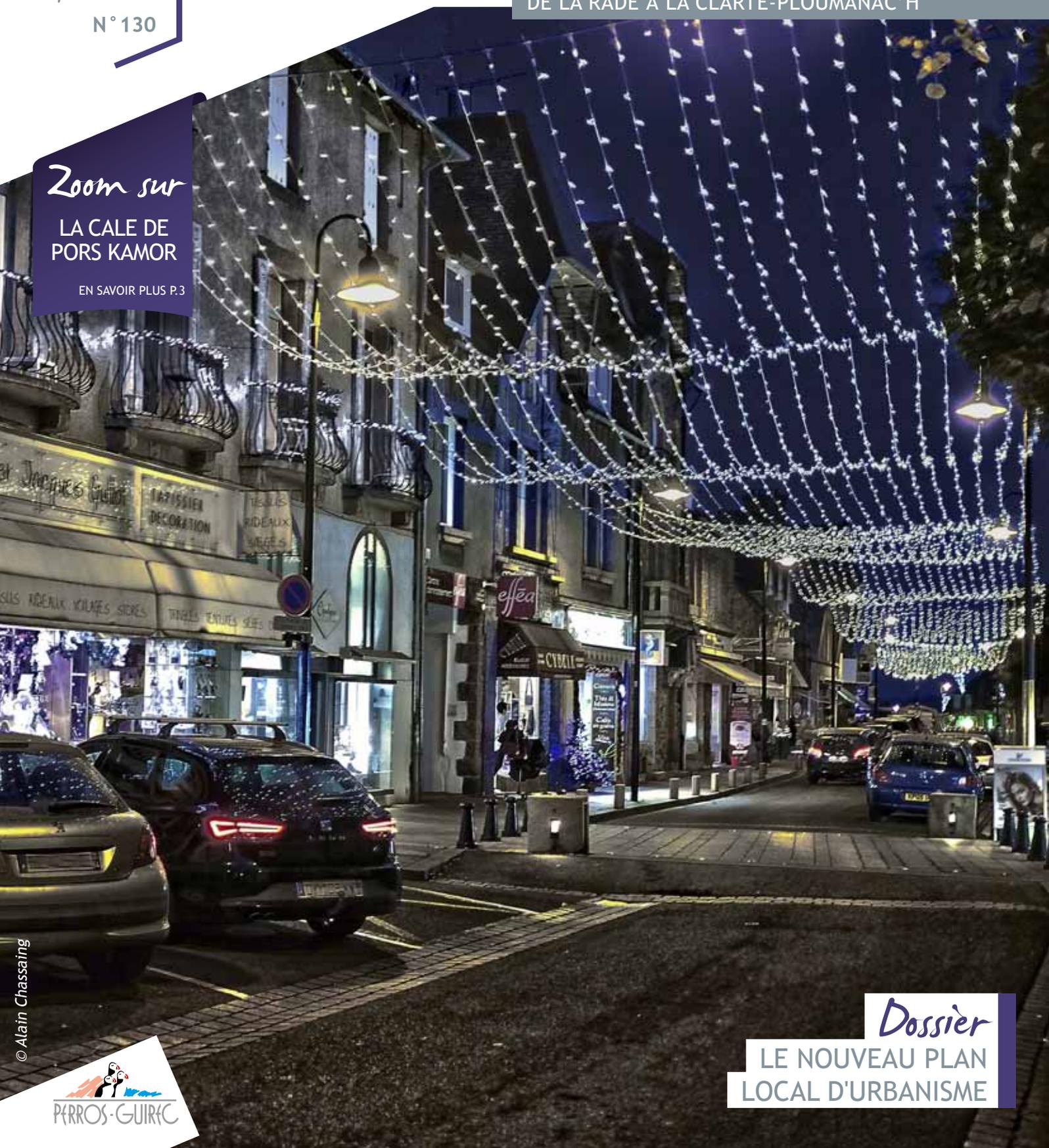
N° 130

DE LA RADE À LA CLARTÉ-PLOUMANAC'H

Zoom sur

LA CALE DE
PORS KAMOR

EN SAVOIR PLUS P.3



Dossier

LE NOUVEAU PLAN
LOCAL D'URBANISME

© Alain Chassaing





ÉDITO

Perros-Guirec s'est parée de ses habits de lumière pour les festivités de Noël 2017. Les associations de quartier et de commerçants redoublent d'énergie et d'imagination pour vous offrir animations originales et plein d'idées de cadeaux pour le plus grand plaisir de votre famille et de vos amis. Cette forte effervescence de fin d'année confirme que notre belle cité bouge toute l'année. Nous vous rappelons dans le dossier central les objectifs du nouveau Plan Local d'Urbanisme qui intègrent totalement notre volonté de faire vivre Perros-Guirec du 1^{er} janvier au 31 décembre dans le cadre d'un développement harmonieux et durable. Les événements passés et à venir présentés dans ce numéro témoignent bien de la vitalité de notre vie associative même en période hivernale ! Après une saison 2017 satisfaisante, nous entrons dans cette phase où les services de la Ville et les entreprises se lancent dans de nombreux travaux pour améliorer votre cadre de vie et leurs outils de travail pour être prêts pour les vacances de Pâques. Information importante de ce journal, nous vous décrivons les démarches du nouveau recensement. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs. N'oubliez pas de vous procurer le nouvel "agenda d'hiver" pour retrouver toutes les dates des animations jusqu'à fin mars 2018. De belles journées et de belles soirées en perspective ! La vie en Roz !

SOMMAIRE

- 2-3 | En bref
- 4-5 | Actualités
- 6-7 | Dossier
Le nouveau
Plan Local
d'Urbanisme
- 8-9 | Actualités
- 10 | Tribunes
- 11 | Retour en images
- 12 | Votre programme

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Parc des Sculptures Christian Gad et Daniel Chhé : la végétalisation prend forme

Lieu de mise en valeur de notre patrimoine naturel, le Parc des Sculptures Christian Gad et Daniel Chhé s'attache à révéler une dimension "monumentale" par la création d'une clairière au cœur de laquelle est invitée la lande typique de Ploumanac'h. En octobre 2016, un aménagement est réalisé pour que plus de 3000 plants de vivaces puissent prochainement animer les sous-bois bordant le parc. La terre utilisée, issue des carrières de La Clarté, recouvre des socles dont la structure adopte les mêmes caractéristiques que le sol d'origine. Deux à trois années semblaient nécessaires à la lande pour s'exprimer pleinement... C'était sans compter sur le dynamisme de la banque de graines présentes dans la terre. Agrostis, fétuques, ajoncs et bruyères abondent. *Un résultat très encourageant à nos yeux, d'autant plus que le parc est très apprécié par les promeneurs*" explique Quentin Le Hervé, garde du littoral.



LOISIRS

Le ski à 2h25



Du 10 février au 17 mars, la compagnie Chalais Aviation lance une liaison saisonnière vers l'aéroport de Pau-Pyrénées tous les samedis au départ de Lannion-Côte de Granit Rose. Cette ligne supplémentaire reliera l'aéroport de Pau en seulement 2h25 ! L'aller/retour est disponible à partir de 125€ TTC. Le groupement commercial N°Py fédère sept domaines skiables des Pyrénées soit plus de 450 km de pistes. Pour atteindre les stations, les usagers pourront bénéficier d'un service de navettes proposé par l'aéroport de Pau. Le forfait "ski 6 jours" est offert par N°Py pour toute réservation, voir conditions de l'offre sur le site internet de Chalais Aviation. "L'idée est de faire découvrir les Pyrénées aux Bretons mais aussi de développer les échanges, en incitant les habitants du Sud-Ouest à venir sur la Côte de Granit Rose", se réjouit Erven Léon, président du Syndicat de l'aéroport et maire de Perros-Guirec.

RÉSERVATIONS :

Les réservations peuvent être faites en agences de voyages et sur le site : www.chalais.fr

LES PORTS

Acquisition d'un nouveau bateau de servitude



Ce navire semi-rigide de 5,60 m est équipé de deux mats de remorquage et d'un moteur de 80 cv. Polyvalent, il permettra aux agents portuaires de réaliser dans de meilleures conditions les missions d'accueil, de remorquage, de contrôle des installations et d'interventions urgentes sur les zones de mouillages. Ce nouvel investissement s'inscrit dans une volonté d'améliorer les services offerts aux usagers des ports et de séduire de nouveaux prospects.

TRAVAUX

Travaux sur le réseau d'eau potable

Comme dans beaucoup de villes, les anciens réseaux d'eau potable de Perros-Guirec doivent être renouvelés : "12% du volume d'eau potable introduit dans le réseau est perdu par fuites", alerte le rapport annuel de 2016 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau



Potable des Traouïero. Suite à ce constat, la municipalité a lancé une opération de renouvellement des canalisations vieillissantes du réseau d'eau potable. Les raisons de cette rénovation sont de plusieurs ordres : problème de casses récurrentes, problème d'eau sale due à une forte corrosion, problème sanitaire et changement de canalisations dans le cadre d'opérations plus larges (réfection de l'enrobé de la voie, effacement des réseaux, réfection complète des réseaux souterrains...). Les sociétés SADE et VEOLIA ont réalisé des travaux boulevard du Sémaphore, boulevard de la Mer, rue de La Clarté, rue de Laurens et de Verdun et au collège des 7 îles. Le coût total de cette opération avoisine les 360 000€.

1^{ER} JANVIER | 11H15**1^{er} bain de l'année 2018 !**

Rien de tel qu'un bon bain dans une eau de mer vivifiante pour se refaire une santé après le réveillon. Rendez-vous à 11h15 côté Centre Nautique sur la plage de Trestraou.

2 FÉVRIER | 20H30

Soirée jeunesse au PACAP

Destinée aux 10-17 ans avec des jeux multimédias au PACAP, rue du Sergent l'Hévéder. Entrée avec le PASS (adhésion à 6€).

■ PLUS D'INFO : 02 96 49 02 49

25 MARS | 14H

Super loto

Organisé par le Comité des Fêtes de La Clarté à l'Espace Rouzic. De nombreux lots, surprises et bons d'achats à gagner !

■ PLUS D'INFO : 02 96 91 47 78

**CULTURE****"Ploumanac'h fil à fil" avec l'artiste-plasticienne Anne Guibert Lassalle**

De novembre 2017 à avril 2018, dans une démarche soutenue par la ville, l'artiste va réaliser un dessin ou une aquarelle de chaque maison de Ploumanac'h et, avec l'accord de leurs habitants, un croquis de leur visage. En échange, l'artiste sollicitera ces habitants pour recueillir un bout de tissu, de laine ou de fil. Ces matériaux seront assemblés au fur et à mesure sur son métier à tisser pour la réalisation d'une tenture. Les œuvres seront par la suite visibles dans son atelier au printemps 2018 et deviendront propriété de la ville. Le projet s'inscrit dans la logique de l'art sociologique. Son but ? Créer du lien social, rendre compte artistiquement d'une réalité sociale, constituer un esprit village répondant au Village préféré des Français 2015. Tout au long du projet, l'artiste recevra les habitants dans son atelier situé au port de Ploumanac'h (98 chemin de la pointe).

**SPORT****40 ans du club de rugby**

Toute la grande famille du RC Perros se réunit le 27 janvier 2018 à l'Espace Rouzic pour fêter son quarantième anniversaire. De 22 licenciés à l'époque, le club est passé à 85 actuellement, dont une cinquantaine de jeunes à l'école de rugby et regroupe plus d'une vingtaine de bénévoles. Évoluant aujourd'hui en troisième série, le club a connu ses moments de gloire avec des titres régionaux en seniors comme chez les jeunes. Nul doute qu'il va poursuivre de plus belle grâce à la solidarité des joueurs et dirigeants, l'un des maîtres mots du monde de l'ovalie.

ESPACES NATURELS**Chantiers nature : appel aux bénévoles**

Le 15 février et le 1^{er} mars 2018, la Maison du Littoral lance un appel aux bénévoles pour participer à des "chantiers nature" sur différents lieux de notre site naturel local : moulin du Crac'h, Parc des Sculptures, landes aux abords du sentier des douaniers,... Ouverts à tous et à toutes, ces chantiers seront l'occasion de pénétrer dans des lieux peu fréquentés par le grand public et de découvrir l'histoire et la richesse de ces sites protégés. Le projet permettra d'expliquer les différentes méthodes de gestion et de protection d'un milieu naturel par des actions comme le nettoyage de site, l'arrachage de plantes envahissantes comme certaines plantes exotiques invasives. Une découverte des différents lieux par un garde du littoral sera proposée aux bénévoles.

**ZOOM****Réfection de la cale de Pors Kamor à Ploumanac'h**

Du 15 mai au 31 octobre 2017, la cale de Pors Kamor à Ploumanac'h a subi des travaux de rénovation. Datée de la fin de XIX^e siècle, cette rampe de mise à l'eau du canot de la SNSM a été démolie sur ses 35 derniers mètres, pour être reconstruite à l'identique. Une contrainte imposée par les Bâtiments de France, le site étant classé. La cale, réalisée en maçonnerie de moellons, s'étend sur 110 m. Entre trois et cinq plongeurs d'une entreprise spécialisée et formés au génie civil, ont été mobilisés. L'opération d'un coût de 425 000 €, a été rendue possible grâce à six financeurs : Ville de Perros-Guirec, Conseil Régional, Conseil Départemental, SNSM, Réserve parlementaire, Etat (DETR). Ces travaux font suite à la dégradation très prononcée du nez de cale et d'une partie immergée de l'ouvrage et aussi à divers problèmes rencontrés lors des manœuvres du chariot du "Président Toutain", Canot Tout Temps de la SNSM. Par mesure de sécurité, le maire a décidé d'interdire l'utilisation de la cale et de mettre à disposition du canot de sauvetage un emplacement dans le port de Ploumanac'h, le temps des travaux.



La Griffon de sorcière est une plante exotique envahissante (EEE) originaire d'Afrique du sud. Echappées des jardins et espaces verts, elle s'est naturalisée dans les espaces naturels. La propagation végétative s'effectue par le biais de fragments de tiges transportés par l'eau de mer ou les oiseaux. Leur croissance est rapide : un seul pied peut couvrir une surface de 20m² en 10 ans. Cette plante grasse, qui ne souffre ni de la sécheresse ni du froid, supporte très bien l'aspersion des embruns salés. Grâce à sa capacité à envahir les falaises et remplacer les plantes autochtones, elle menace l'écosystème de nos espaces littoraux. Ne plantez pas de griffes de sorcières, pour tout conseil, contactez la Maison du Littoral au 02 96 91 12 77.

JEUNESSE

Rythme scolaire :
le choix de la démarche participative

A peine quelques jours avant le début des vacances d'été 2017, l'obligation de la semaine scolaire de 4,5 jours a été levée par un décret gouvernemental, ouvrant la voie au retour possible à la semaine de 4 jours. Les communes sont une nouvelle fois appelées à se prononcer sur les rythmes scolaires. Dans le cadre d'une démarche participative, la mairie a réuni, début octobre, le comité de pilotage (enseignants, parents, personnel, élus) afin de réfléchir à l'organisation des rythmes scolaires pour la prochaine année dans les écoles publiques.

Les nombreux paramètres à prendre en compte, tels que les rythmes de l'enfant, la complémentarité et la continuité édu-

catives des différents temps de l'enfant, les contraintes budgétaires de plus en plus fortes qui pèsent sur les communes, méritent en effet un débat approfondi avec l'ensemble des personnes concernées.



Ainsi des questionnaires adaptés sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaire) seront adressés aux parents, à la communauté éducative locale et aux enfants fin novembre.

Fin décembre, une déclaration sera envoyée au DSDN 22 (Directeur académique des services de l'Education nationale) pour une éventuelle demande de modification d'horaires à la rentrée 2018-2019. La réponse devrait arriver début mars.

TOURISME

Une saison 2017
satisfaisante

L'activité touristique, atout majeur de la ville, s'étend de plus en plus sur l'année avec pour 2017, un très beau démarrage en avril et aux vacances de Pâques. Le bilan réalisé en octobre par l'Office de Tourisme affiche des résultats satisfaisants, dans la continuité des années exceptionnelles de 2015 et 2016. Avec 118 521 nuitées enregistrées, on note encore cette année une augmentation de la fréquentation. Les activités de loisirs (Vedette des 7 Iles, Kasino, spa/Ranolien...) ont connu des chiffres stables ou en hausse avec par exemple 53% de fréquentation en plus à la Maison du Littoral. Les allemands représentent la clientèle étrangère la plus présente, avec une hausse de 35%. Félicitations à l'équipe de l'Office de Tourisme qui a obtenu le renouvellement du classement en 1^{ère} catégorie reconnaissant le niveau de services proposés (nombre de langues parlées, site internet trilingue, ouverture au moins 305 jours par an,...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La vie en Roz Awards,
le sport perrosien
récompensé

A la différence des autres années, où les trophées sportifs étaient remis lors du forum des associations en septembre, les élus ont souhaité valoriser davantage le monde sportif perrosien en organisant une cérémonie spécifique baptisée "La vie en Roz Awards". Organisé le samedi 18 novembre, cet événement a permis de mettre en lumière les résultats et les performances sportives de nos champions perrosiens, mais aussi, et c'est une première, de remercier des dirigeants d'associations sportives.

Les récompenses, sponsorisées par deux



partenaires, Décathlon et le Spa du Ranolien, ont été attribuées à 14 sportifs ayant réalisé d'excellents résultats, sur le plan régional, national voir international dans divers championnats officiels.

Huit dirigeants sportifs, cooptés par la commission des sports de la Ville

ont également été récompensés pour leur engagement associatif sportif. Ces médailles et ces trophées ne sont pas qu'un simple cadeau, mais bien une reconnaissance de la Ville envers les sportifs de haut niveau et les dirigeants bénévoles passionnés.

Les sportifs récompensés :

- Parachutisme : Damien Gouriou et Nicolas Coadic
- Voile : Romane Malédant et Malo Tabourin
- Surf : Pauline Mortamet, Titouan Deniel, Tom Astie, Romain Barreau, Alexis Deniel, Louis Fours, Gaspard Larssonneur et Valentin Astie
- Tennis de table : Simon Broudic
- Tennis : Mary Sarah Le Bail

Les dirigeants récompensés :

- Aouen Aikido : Gilles Prigent
- Ecole de danse de Perros : Anne Yvonne Le Bellu
- Judo Club : Michel Luguern
- Pétanque Perrosienne : Etienne Symoneaux
- Rugby : Alain Le Bouffant
- CPRP (patins à roulette) : Claude Prigent
- USPL Football : Jean-Luc Pierres, Albert Cadiou
- Seven Islands Surf : Thierry Deniel

EAU POTABLE

Télérelève : confort et services en plus

Depuis le 1^{er} mars 2017, une opération d'équipement des compteurs d'eau en vue du passage à la télérelève a lieu à Perros-Guirec. Le changement concerne tous les abonnés, propriétaires ou locataires, recevant une facture de Veolia Eau-CGE de Perros-Guirec.

Quels sont les avantages ?

Plus de confort

- Relevé de compteur automatique : plus besoin d'être présent pour le relevé de compteur.
- Un relevé de consommation réelle au lieu d'une estimation.
- Une connaissance de la consommation réelle au quotidien. Un relevé en moins à faire en cas de déménagement.

Plus de services

- Détection et alerte en cas de fuite. Pour la Ville, il sera également plus facile d'identifier les pertes d'eau sur le réseau en comparant la quantité d'eau distribuée et la consommation quotidienne des différents secteurs.
- Le suivi de vos consommations d'eau.
- Le paiement de vos factures en ligne.

Plus d'économies

- Une baisse potentielle de la consommation d'eau.

Dans les villes où la télérelève est installée, il est constaté une baisse des consommations pouvant atteindre 10%.

Comment fonctionne la télérelève ?

Chaque compteur est équipé d'un module qui enregistre en permanence le volume de votre consommation et transmet cette information, par onde radio quatre fois par jour, à un récepteur VHF.

Combien ça coûte ?

Ce service est inclus dans le prix de l'eau. Si vous n'êtes pas mensualisé, vous recevrez toujours deux factures par an, mais les deux seront établies sur votre consommation exacte.

Grâce à ce dispositif, "nous espérons des retombées positives au niveau de la ville en terme de maîtrise des coûts de l'eau. Une ressource qui n'est pas inépuisable et que nous nous devons de préserver", conclut Vincent Claveau, Directeur Général Adjoint des Services en charge de ce projet.

PLUS D'INFO :

ville.perros-guirec.com ou
www.service-client.veoliaeau.fr



ASSOCIATIONS

Sweet Street : l'association de culture urbaine perrosienne

Sweet Street est la toute nouvelle association de culture Hip-Hop installée à Perros-Guirec depuis juillet 2017. Présidée par Guillaume Burtin, elle regroupe déjà près de 100 adhérents. Un véritable succès pour "une activité jeune faite par des jeunes" explique Martin Raoul, professeur de danse et également à l'origine de cette association. Les cours de danses urbaines, telles que le Bboying, le Popping et le Newstyle sont ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 4 ans. Ils ont lieu le vendredi de 20h15 à 22h15 et le samedi de 16h30 à 20h30 à la Maison des Loisirs de la Rade. Unique école de danse urbaine sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, la Sweet Street prévoit d'organiser au mois d'avril 2018 "The Big Jam", un festival de culture urbaine accessible à tous, quels que soient l'âge ou le niveau de pratique.



PLUS D'INFO ET INSCRIPTION :

www.lasweetstreet.com

PATRIMOINE

La Ville lance une souscription publique pour la Chapelle Saint-Guirec

La Chapelle Saint-Guirec surplombe l'anse de Saint-Guirec. Lieu de culte, la Chapelle est active par son Pardon à l'Ascension, et par l'exposition de sa Crèche de Noël. Elle est intégrée dans le circuit de randonnée *Ploumanac'h, Village préféré des Français*.



Depuis très longtemps, la Chapelle présente de sérieux problèmes d'humidité. Pour un montant total de 90 000 € HT, les travaux se dérouleront en 3 phases (2017 : restauration de la couverture / 2018 : maçonnerie, drains périphériques - rejointoiement de façades - ventilation - enduit à la chaux à l'intérieur / 2019 : restauration des vitraux).

La Ville de Perros-Guirec s'engage à effectuer ces travaux avec une recherche de

partenaires pour un apport d'une aide financière. Le patrimoine est porteur de sens. Chaque projet de restauration et chaque action de mécénat culturel enrichissent notre quotidien. Collectivement, habitants du territoire et d'ailleurs et la Ville, nous contribuons à faciliter la transmission culturelle et renforcer l'attractivité via les impacts touristiques et culturels. Grâce au soutien de l'"Association du Pardon de Saint-Guirec" et de l'"Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor" (ARSSAT), nous participerons aux actions de sauvegarde et de valorisation de la Chapelle Saint-Guirec en accueillant des animations culturelles en lien avec la paroisse.

Sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la Ville a lancé une collecte de financement participatif. Les dons affectés à la réalisation du programme d'entretien ouvrent droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

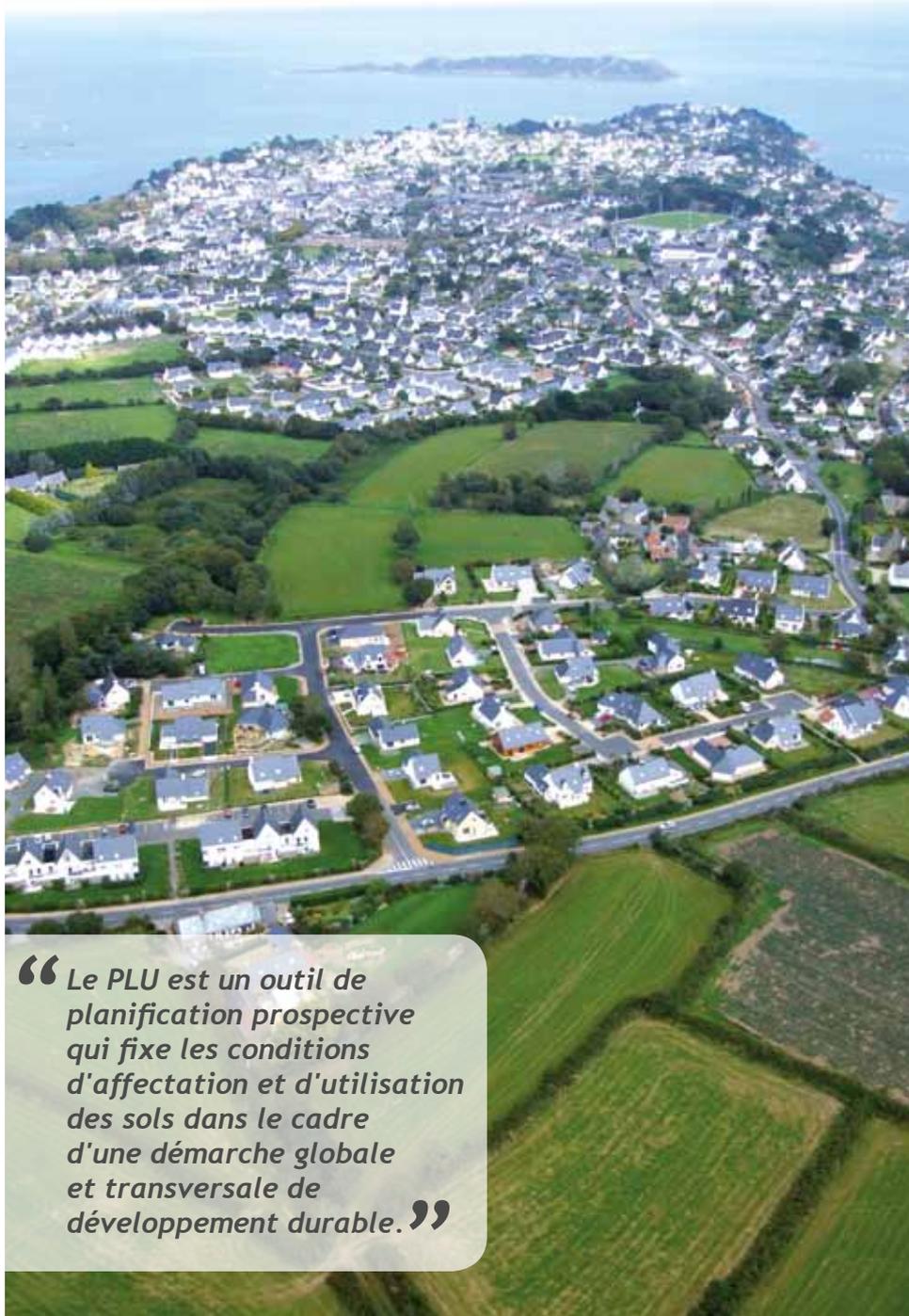
PLUS D'INFO ET DON EN LIGNE :

www.fondation-patrimoine.org/55319
et sur le site : <http://tourisme.perros-guirec.com/decouvrez/patrimoine-religieux.html>

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté (LTC) le 7 novembre 2017, compétente dans ce domaine depuis le 27 mars. Le PLU s'impose à tous. Il est opposable lors de l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, déclarations préalables, etc.).

Une ambition affichée par ces objectifs

- Poursuivre le développement de la Ville en accueillant une nouvelle population, en favorisant la mixité intergénérationnelle, en diversifiant l'offre de logements ;
- Mettre en place un développement urbain équilibré en étoffant l'urbanisation existante (densification, utilisation des dents creuses, opération de renouvellement urbain), en mettant en place une gestion économe de l'espace, en améliorant les déplacements doux ;
- Renforcer l'attractivité de la commune grâce à la poursuite de l'amélioration et de l'adaptation des équipements publics ;
- Conforter et développer l'économie locale (développement des activités touristiques et de loisirs, mesures pour maintenir le dynamisme commercial, poursuivre l'extension de l'Espace d'activités de Kergadic) ;
- Protéger les espaces naturels, littoraux et le paysage pour mettre en valeur l'environnement ainsi que le cadre de vie.



La population consultée et impliquée grâce à l'enquête publique

Du 14 avril au 12 mai 2017 s'est déroulée cette enquête pour permettre à chacun de consulter le dossier :

- Visites lors des permanences : 94
- Observations sur le registre d'enquête : 51
- Courriers adressés au commissaire enquêteur : 41
- Courriels adressés au commissaire enquêteur : 41
- Total des observations : 133

Les demandes ont porté essentiellement sur le classement ou le maintien de terrains en zone "constructible", sur les orientations d'aménagement et de programmation de certaines zones dites "à urbaniser" (AU), sur le règlement écrit.

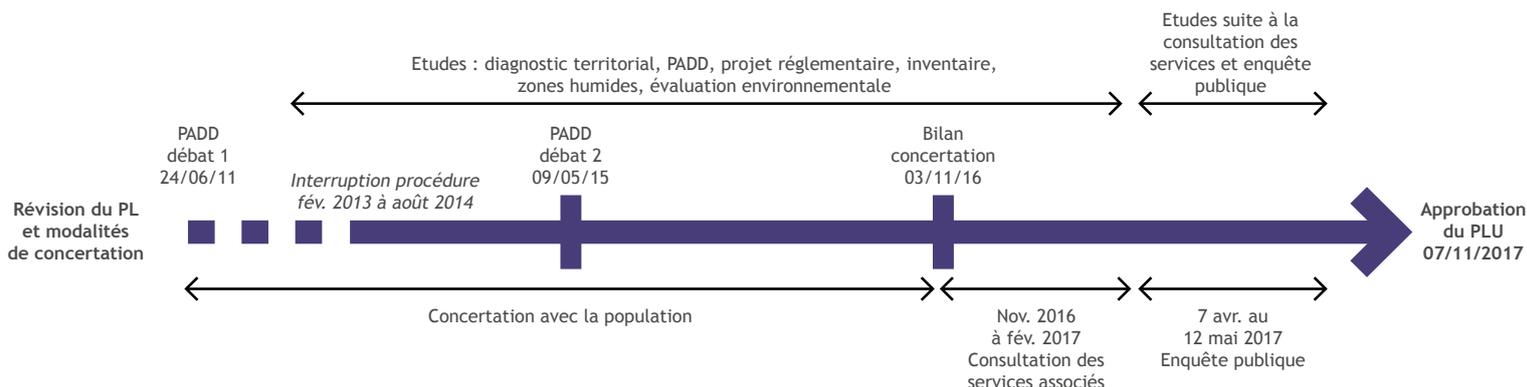
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti d'une réserve et de sept recommandations. Son rapport, ses conclusions et son avis sont consultables pendant un an sur le site internet de la ville et celui de Lannion-Trégor Communauté (LTC), à la mairie de Perros-Guirec et au siège de LTC.

Depuis l'arrêt du projet, des modifications ont été apportées pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des remarques émises par le commissaire enquêteur et par la population lorsque celles-ci :

- respectent l'économie générale du projet,
 - répondent à l'intérêt général,
 - permettent de corriger des erreurs matérielles.
- Compte-tenu de la Loi Littoral et de la jurisprudence actuelle, certains secteurs de la commune (route de Kervélégan, de Pleumeur-Bodou, Kerzinan, Kergomar, Kerléo/Kertesanoüet), considérés comme des "espaces d'urbanisation diffuse", n'ont pu malheureusement être maintenus en zones "urbaines".

Local d'Urbanisme approuvé

6,5 ans de procédures avec 60 réunions



Aménagements, règlements, environnement... Le nouveau PLU : un dossier complet à découvrir

Cette révision générale a conduit à revoir et à mettre à jour l'ensemble des documents du précédent PLU et à intégrer des évolutions législatives et réglementaires.

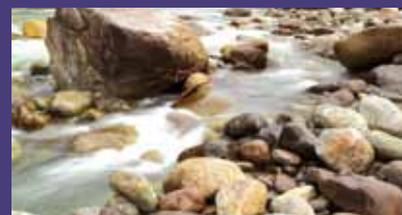
De nouvelles études ont dû être réalisées : inventaire des zones humides, étude sur le bocage, zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales, évaluation environnementale, etc. Les règles de construction ont été modifiées pour notamment favoriser la densification et l'expression d'une architecture plus contemporaine dans notre paysage.

Vous pouvez découvrir en détail sur le site internet toutes les études qui ont été réalisées : le diagnostic territorial (démographique, socio-économique, environnemental, bilan et analyse de la consommation d'espaces, etc.), le projet d'aménagement, la justification des dispositions du PLU, la compatibilité avec les autres documents de planification ou de programmation, la Loi Littoral. Une dernière partie, consacrée à l'évaluation environnementale, présente, justifie et évalue les choix de la collectivité, notamment du point de vue de l'environnement.

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : il exprime le projet politique de la collectivité.
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : elles précisent les modalités en terme d'aménagement, d'urbanisation de secteurs ou zones.
- Règlement : partie graphique qui délimite l'ensemble des zones à l'échelle de la commune (zone urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle, etc.)
- Règlement : partie écrite qui précise l'ensemble des règles (destination des constructions, hauteur, implantation, desserte par les réseaux, architecture, etc.) s'appliquant dans chaque zone définie (urbaine "U", à urbaniser "AU", naturelle "N", agricole "A").
- Annexes (servitudes d'utilité publique, zonage d'assainissement eaux usées / eaux pluviales, inventaire zones humides, etc.)
- Pièces de procédure (délibérations)

DOSSIER CONSULTABLE SUR :
ville.perros-guirec.com et en mairie

Focus sur la gestion des eaux pluviales



Pour toute nouvelle construction ou extension de construction existante, chacun devra désormais gérer les eaux pluviales sur sa parcelle.

La technique retenue sera étudiée lors de l'instruction du dossier d'urbanisme selon les règles inscrites dans le zonage d'assainissement des eaux pluviales (voir annexe du PLU disponible sur internet). L'infiltration sera envisagée en priorité. Si cette technique n'est pas réalisable pour des raisons foncières ou techniques, une gestion par stockage des eaux de ruissellement devra être prévue. Pour limiter l'imperméabilisation des sols, il est également préconisé que les cours et les voies d'accès soient revêtues de matériaux perméables.

Les principales évolutions entre le PLU 2017 et le PLU 2005

	Zones U	Zones AU	Zones A	Zones N	Total (ha)
PLU 2005	619,68 ha	130,79 ha	151,77 ha	513,76 ha	1416
PLU 2017	540 ha	57 ha	338 ha	566 ha	1501

La surface d'étude est de 1501 ha (dont 66 ha d'îles) contre 1416 ha en 2005. Cette différence s'explique par le mode de calcul : source INSEE en 2005 (zone agricole non calculée précisément), cadastre numérisé, données référencées en 2017.
Légende : zones urbaines = "U" / zones à urbaniser = "AU" / zones naturelles = "N" / zones agricoles = "A"

- 380 habitants et 1130 logements supplémentaires en 15 ans.
- 65 hectares de surface répartie entre les potentiels de densification, de renouvellement urbain et les secteurs d'urbanisation à court, moyen et long terme
- 60 kms environ de sentiers et cheminements doux
- 112 kms environ de linéaires d'éléments bocagers (haies, talus) relevés
- 59,65 ha d'espaces boisés classés
- 93 ha de zones humides identifiées
- 115 bâtiments, en zone naturelle et agricole, pouvant changer de destination, sous conditions
- 41 éléments du petit patrimoine bâti repérés (croix, lavoirs, puits, fontaines, etc.)
- 5 périmètres de diversité commerciale, 3 renforcés, création d'un espace commercial à Kérambram
- 60 réunions de travail (commissions)

Un nouveau SCOT en élaboration

Le Conseil Communautaire de LTC, par délibération du 4 avril 2017, a prescrit l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Les personnes intéressées peuvent faire part de leurs observations et contributions.

PLUS D'INFO :
www.lannion-tregor.com/fr/habitat-urbanisme/le-schema-de-coherence-territoriale-scot.html

ENVIRONNEMENT

"Zéro pesticide" :
tous concernés

Pissenlits, pâquerettes, mauvaises herbes fleurissent en abondance dans les espaces verts de la ville, mais aussi aux abords des propriétés et le long des trottoirs.



Avant, les services de Perros-Guirec traitaient chimiquement ces "adventices" en pulvérisant des produits phytosanitaires. Mais, depuis déjà de nombreuses années, la municipalité a fait le choix de diminuer drastiquement leur usage au nom de leur dangerosité aujourd'hui reconnue pour la santé et la nature. Aujourd'hui, plus aucun pesticide, en conformité avec la loi sur la transition énergétique qui en interdit totalement l'usage pour les collectivités sur le domaine public (voirie comprise). Les services techniques se sont tournés vers le désherbage mécanique et manuel. Écologique, sain mais qui demande plus de temps. Il n'y a pas de secret, les méthodes alternatives au désherbage chimique (le désherbage mécanique, le désherbage thermique à brûleur à gaz, à eau chaude ou à vapeur) nécessitent davantage de bras. Les huit agents du service Espaces verts assurent l'entretien de l'ensemble de la commune, des trottoirs et bas-côtés qui longent les maisons appartenant au domaine public. La municipalité en appelle aussi à la population pour participer à l'entretien devant chaque habitation. Rendre la ville agréable et jolie, contribuer à un avenir sain pour tous, c'est vraiment l'affaire de chacun d'entre nous.



PLUS D'INFO :

www.jardiner-autrement.fr ou en contactant le bassin versant "Vallée du Léguer" : www.vallee-du-leguer.com.



VIE QUOTIDIENNE

Recensement : des chiffres aujourd'hui pour
construire demain

L'enquête de recensement organisée en 2018 se déroulera du 18 janvier au 17 février. La collecte est réalisée en partenariat avec les communes et la population. Obligatoire et confidentiel, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être élaborés et réalisés. Ce calcul permettra notamment d'établir la contribution de l'Etat au budget de la commune, de décider des équipements collectifs adaptés et de définir le nombre d'élus au conseil municipal.

Répondre au recensement est à la fois un acte civique et un acte obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951.

Pour mener à bien cette collecte, 28 agents recenseurs ont été recrutés pour venir vous rencontrer et vous expliquer la démarche. Une carte officielle, signée du maire, vous est présentée lors de la visite et les agents sont également porteurs d'un badge officiel. L'agent vous remettra en mains



Quelques chiffres...

Le recensement de la
population en 2013

Perros-Guirec : 7280 habitants
Densité moyenne (hab)/km² : 514,1

Répartition par sexe :

Homme : 3323

Femme : 3957

Répartition par âge :

0-14 ans : 806

15-29 ans : 706

30 à 44 ans : 898

45 à 59 ans : 1433

60 et + : 3437

propres deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Il vous remettra également une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à remplir vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre ou les déposer à la mairie.

Afin de faciliter le travail des agents recenseurs, vous pouvez également répondre aux questionnaires par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr. Les résultats du recensement de la population sont ensuite disponibles sur le site internet de l'INSEE www.insee.fr.

3 questions

à Annie Ropars

Conseillère municipale, déléguée aux bâtiments communaux et à la sécurité incendie des établissements communaux.

Originaire du Morbihan, Annie Ropars est arrivée dans le Trégor en 1982, pour un emploi dans un laboratoire d'études en téléphonie à Lannion. Installée à Perros-Guirec, elle décide avec son époux de reprendre une entreprise de service en assainissement de 1994 à 2010. Aujourd'hui, Annie continue une activité professionnelle à l'accueil du Port miniature au Linkin. Avec l'envie de s'investir pour Perros-Guirec, Annie n'hésite pas à s'engager avec l'équipe municipale pour travailler sur la valorisation optimale du patrimoine perrosien. Elle est déléguée aux bâtiments communaux, et en charge de la sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) de la ville.



1 Quelle est votre implication dans la vie municipale ?

Je représente la Ville dans les assemblées générales de syndic de copropriétés concernant quatre biens communaux pour participer aux décisions d'amélioration des parties communes de ces ensembles immobiliers. Je participe à plusieurs commissions : "Permis de construire", "Ports - Plages - Littoral", "Révision des listes électorales", "Urbanisme" en charge de la révision du Plan Local d'Urbanisme, tâche fondamentale engagée depuis septembre 2014, contribuant à la mise en place des orientations générales d'aménagements, "Travaux" pour les futurs projets d'investissements et d'entretien du patrimoine bâti de la Ville. Par ailleurs, mon rôle est de soutenir le pompier préventionniste lors des visites de sécurité incendie dans les Etablissements privés et communaux Recevant du Public, une soixantaine d'établissements environ.

2 Dans vos nombreuses missions, quelles sont celles qui vous demandent le plus d'énergie ?

Toutes ces missions présentent un intérêt et l'engagement initial se doit d'être cultivé. Face aux décisions de priorisation et à la rigueur budgétaire, ma position transversale concernant le patrimoine bâti communal (locaux d'administration, de service, de secours, d'hébergement, de sport, de culture, de loisirs, de jeunesse, d'éducation, de la mer et du littoral, de culte et petit patrimoine) et mon extrême rigueur font qu'aujourd'hui, je consacre mon temps à des actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ancien communal protégé au titre des Monuments Historiques (M.H.) et non protégé.

Des actions indispensables pour la confiance des citoyens lors de l'occupation des E.R.P. se doivent de mettre en œuvre les principes de base de la sécurité incendie : dégagements et sorties en nombre suffisant, bon comportement au feu des matériaux, bon isolement des locaux entre eux, éclairage de sécurité, absence de matières dangereuses, installations techniques sûres telles que électricité, gaz, ascenseurs, chauffage, ventilation, désenfumage..., moyens d'alarme et de secours adaptés, entretien et maintenance des installations correctes. Ma détermination est de parfaire ces actions sur le territoire de Perros-Guirec.

3 Vous avez des missions variées, quel est votre nouvel engagement pour la suite ?

Mes missions ont évolué depuis le début du mandat. A mon arrivée dans l'équipe, ma participation se résumait à une collaboration vers : l'achèvement de travaux de la Maison de la Musique, la transformation de l'école de la Rade en Maison des loisirs de la Rade, la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité du Musée, le maintien du distributeur automatique de billets à Ploumanac'h, l'élaboration et l'achèvement de l'Espace Rouzic, l'entretien de la Halle aux poissons, l'intégration de la Police municipale dans le Passage du Triangle.

Depuis fin 2015, je sou mets à l'équipe municipale des programmes de rénovation dans la sauvegarde des bâtiments originaux sur le patrimoine ancien protégé au titre des Monuments Historiques et non protégé. En 2016, L'Eglise Saint-Jacques en a bénéficié et la réception de la cloche principale a été célébrée en février dernier. En 2017, une action de sauvegarde et de valorisation de la Chapelle Saint-Guirec est en cours avec le lancement d'une souscription et le soutien d'associations amies de ce patrimoine. Je suis motivée pour poursuivre ces programmations associées à des collectes de financement participatif. Une mobilisation s'est créée autour de la Chapelle de La Clarté M.H. et je la soutiendrai pour que cet édifice puisse en profiter. Et pourquoi pas le Moulin de la Lande du Crac'h en soutenant et participant au "Chantier Nature" !



Chapelle Saint-Guirec

AGIR ENSEMBLE POUR PERROS-GUIREC



Erven Léon

Le nouveau PLU : une vision partagée du Perros de demain

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Perros-Guirec vient d'entrer en vigueur. Cet outil majeur pour le développement de notre ville pour les 10 prochaines années a été finalisé après plus de 6 années et demie de travail et 60 réunions. C'est vous dire la somme d'études, de consultations et d'échanges qu'il a fallu pour aboutir à ce document approuvé à l'unanimité des conseillers communautaires de LTC, dont les six représentants de Perros-Guirec. Pour intégrer la totalité des obligations légales et des divers règlements, nous avons fait des choix pas toujours faciles en essayant de tenir compte au maximum des remarques de la population. Même si certaines dispositions des lois d'urbanisme et de la Loi Littoral en particulier ne nous convenaient pas, nous avons été obligés de les appliquer pour que notre nouveau PLU soit accepté par les services de l'Etat. Dans ce cadre, nous avons bien sûr dû intégrer les trois obligations que la Ville n'avait pas mises en œuvre depuis des années et sur lesquelles l'Etat nous imposait une contrainte irréfutable : l'aire d'accueil des gens du voyage, les logements sociaux et l'adaptation de la station d'épuration. Nous avons renforcé les dispositifs de protection de l'environnement et enrichi la préservation de nos espaces naturels et de notre patrimoine si importants pour Perros-Guirec. En ce qui concerne certaines règles d'urbanisme, nous avons tenu à apporter plus de souplesse telle la possibilité de construire des maisons contemporaines. Le PLU étant un outil de planification prospective à dix ans, nous avons choisi une trentaine d'Orientations d'Aménagement et de Programmation qui décrivent les modalités en termes d'aménagement possible de certains secteurs. Il est important de rappeler qu'une OAP est avant tout un cadre qu'il conviendra de transformer en projet et en réalisation le moment venu lorsque les besoins d'aménagement ou d'urbanisation s'imposeront. Soyez assurés que nous avons tout pris en considération pour élaborer ce document respectant obligatoirement les lois tout en préservant au mieux les intérêts de la commune et de sa population.

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une année 2018 pleine de joies et de satisfactions pour vous et vos proches.

L'AVENIR EN CONFIANCE



Sabine Daniel - Quinquis

Quel avenir pour les ports de Perros-Guirec ?

Le bassin à flot du Linkin a perdu une grande partie de sa capacité avec la suppression du ponton "La Carlène" et d'une partie du ponton "Albatros" environ une centaine de place ; sur les 610 places actuelle du Linkin seulement 400 places sont occupées. Les infrastructures promises à Ploumanac'h et au Linkin ne sont plus d'actualité, celles existantes sont hors service depuis plusieurs années comme la station de pompage : vidange des huiles et des eaux usagées (où sont rejetées ses eaux usagées, bassin ?) ; le port ne répond donc plus aux normes de "port propre" et aux besoins des usagers permanents et de passage.

Le bassin du Linkin se situe en ville, nombreux commerces et restaurants à proximité, cette situation est un élément important de l'attractivité touristique de la commune.

L'augmentation de 50% des tarifs annuels du port de Ploumanac'h, 40% de celui des mouillages et de 20% pour le bassin à flot du Linkin a complètement déséquilibré l'attractivité de nos ports ; les tarifs portuaires sont maintenant plus élevés que ceux des autres ports du secteur comme Tréguier, Binic, Paimpol. La petite plaisance qui était majoritaire dans nos ports s'étiolle petit à petit et les plus grandes unités préfèrent les ports en eaux profondes avec un accès plus aisé (Roscoff-Trébeurden-Lézardrieux).

Cette augmentation a eu pour conséquence la diminution du nombre de contrat dans les deux ports et sur bouées, et de ce fait pas d'augmentation des recettes comme prévu. Cette erreur est difficilement réversible et l'étude pour mettre des "mobil-home" flottants dans nos ports m'inquiète grandement sur la vision maritime de nos élus.

L'avenir en confiance

■ Permanence sur rendez-vous au 02 96 49 02 49.

PERROS AUTREMENT



Michel Péroche

Une année 2018 plus citoyenne

L'année 2017 s'achève sans grand changement pour Perros-Guirec. Cette année fût une suite de rendez-vous manqués entre le Maire et les Perrosiens. Un manque de concertation et de participation des citoyens aux choix arrêtés par la Mairie, sur l'aire d'accueil des gens du voyage, le projet de parkings à Mezzo Bras, comme sur l'aménagement du terrain rue de Kerreut par Côtes d'Armor Habitat. Des réunions ont bien été proposées, mais ces projets n'ont jamais été construits avec les Perrosiens. Manque de disponibilité ? Manque de volonté de porter de l'innovation sociale ? Nous avions pourtant évoqué plusieurs pistes pour une co-élaboration de projets communaux lors de notre campagne en 2014. Certes une commission extra-municipale a été créée pour le projet du skate-park, pour la jeune population perrosienne. Si le résultat est enthousiasmant, le montant prévu a tout de fois été multiplié par 3. Il eût été intéressant d'en profiter pour sensibiliser nos jeunes aux coûts, financiers et environnementaux, de chacune de leur demande. L'initiative des pistes cyclables en co-élaboration avec Trégor Bicyclette est aussi une bonne amorce. Mais que dire de la ligne D dont le fonctionnement ne satisfait pas les usagers : n'est-ce pas le rôle de la Mairie de jouer les intermédiaires avec l'Agglomération ou avec l'Etat pour empêcher la fermeture de la Trésorerie. Très peu de concertation aussi au niveau des élus : les commissions permettent le débat, mais les décisions n'en seront modifiées qu'à la marge, voire présentées uniquement en Conseil Municipal. Et pourtant nous sommes très présents et actifs. Aucune discussion sur l'intérêt du déménagement des Services Techniques à Trégastel : notre opposition argumentée n'a pas été entendue.

Et pourtant, les initiatives citoyennes font vivre la cité, les associations l'animent au quotidien ou organisent des événements contribuant à sa notoriété. L'initiative des Jardins Partagés de Kervoilan que nous avons soutenue ne demande qu'à être étendue, permettant de renforcer le lien social entre les Perrosiens. Nous souhaitons une année 2018 très citoyenne à tous, et à chacun beaucoup de bonheur et de joie.

■ Retrouvez les élus de Perros Autrement tous les lundis de 18h15 à 20h à la salle de Roc'h Stur, 15 rue des 7 îles.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE KITE SURF,
DU SPECTACLE SUR L'EAU ET À TERRE**

La plage de Trestraou a été le terrain de jeu des Kite-surfers pour la finale de la coupe de France de Kitesurf Speed crossing, du 20 au 22 octobre. Si le samedi la météo n'a pas permis la compétition, vendredi et dimanche, les riders nous ont offert un grand spectacle en mer. Des initiations au skateboard, surf, paddle et BMX... Une superbe organisation de l'association Kafkite avec la participation des services de la Ville et de nombreux partenaires locaux pour un week-end qui a attiré un large public familial.



**PERROS HUMOUR EN SCÈNE :
NADIA ROZ POUR LA BONNE HUMEUR**

Organisé par la Ville, ce rendez-vous de la rentrée a accueilli l'humoriste Nadia Roz le 30 septembre pour son spectacle "Ça fait du bien". Un show pétillant au Palais des Congrès avec un concentré de rire et d'énergie qui n'a pas laissé en reste le public, une bouffée d'oxygène et de gaieté !



**1^{ER} MARATHON
PAIMPOL - PERROS
AU PROFIT D'OBJECTIF AUTONOMIE**

Cette 1^{ère} édition organisée le 1^{er} octobre par Objectif Autonomie a réuni 650 coureurs et 630 bénévoles ! Grâce à ce beau succès, la 2^e édition est programmée le 30 septembre 2018 dans le sens Perros - Paimpol.

PERROS JAZZ FESTIVAL

Du 10 au 12 novembre, le jazz était à l'honneur au Palais des Congrès, dans toute sa diversité. Le concert du vendredi soir, organisé par le "Kasino de Perros" nous a fait découvrir le jazz acoustique des musiciens internationaux du "Yaron Herman trio". Samedi, un bal swing gratuit, les prestations de de Samy Daussat et la venue d'un DJ de Teck Jazz ont créé une ambiance placée sous le signe de l'échange et de la convivialité. Dimanche, le Matthieu Crochemore Quartet a rythmé le dernier jour du festival avec son groupe.



**LES FESTIVITÉS DE NOËL
POUR LE PLAISIR DES PETITS ET GRANDS**

Le marché de Noël de La Clarté a lancé les festivités de Noël à Perros-Guirec : la centaine d'exposants, le manège, le vin chaud, le concert et le feu d'artifice en ont fait un rendez-vous incontournable. La fête s'est prolongée au centre-ville et dans le quartier de La Rade avec l'arrivée du Père-Noël en calèche et en bateau. Une belle mobilisation des bénévoles, des commerçants et des services de la Ville pour animer Perros-Guirec pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



**REPAS DES AÎNÉS
À L'ESPACE ROUZIC**

À l'occasion du traditionnel repas des Aînés, 370 convives ont été invités par la municipalité, le mercredi 15 novembre, à l'Espace Rouzic. Un repas coloré par "La Vie en Roz". La cuisine centrale avait une nouvelle fois mis les petits plats dans les grands pour régaler les papilles des convives.

Votre programme

Guide des associations

Retrouvez l'annuaire et les informations pratiques concernant la vie associative perrosienne dans le nouveau guide disponible en mairie, à l'Office de Tourisme et sur Internet : ville.perros-guirec.com



CONSULTEZ
L'AGENDA



Agenda d'hiver Du 1^{er} décembre au 31 mars

Toute l'actualité des animations perrosiennes sont dans cet agenda, pour tous les âges et tous les goûts. Une offre large et diversifiée. Disponible dans les commerces, les différents services de la mairie, à l'Office de Tourisme et sur le site : ville.perros-guirec.com

PLUS D'INFO :
Service culture/vie associative
02 96 49 02 45



Festival Place aux Mômes jeudi 1^{er} mars à 17h

"Tam Tam" proposé par la compagnie Madame Glou, un spectacle participatif de musique burlesque et corporelle, non verbal. Au Palais des Congrès. À partir de 3 ans.

Nombre de places limité, gratuit sous réserve d'avoir retiré les places au service culture/vie associative dès le 19 février, 12 rue des 7 Iles.



Reprise des cours au Centre Nautique à partir du 1^{er} mars

Dans un espace nautique et aquatique aux couleurs roses et bleues, la voile loisir reprend le cap (optimist, dériveur, catamaran, planche à voile, kayak de mer) au Centre Nautique plage de Trestraou, le mercredi et samedi de 14h à 17h. Le matériel et les combinaisons sont fournis.

PLUS D'INFO :
nautisme.perros-guirec.com
ou au 02 96 49 81 21.

15^e Open Engie de Perros-Guirec

SPORT

Du 24 février au 7 mars, la 15^e édition du tournoi international Open Engie va opposer de nombreuses joueuses professionnelles pour un spectacle gratuit de haut niveau ! La compétition se tiendra tous les jours en continu de 10h à 20h, au complexe sportif de Kerabram. La finale est programmée le mercredi 7 mars, à partir de 18h30.

PLUS D'INFO :
Tennis Club Municipal de Perros-Guirec
www.tournoi-perros-guirec.com
02 96 23 01 33



Découverte des landes de Ploumanac'h

NATURE

Toute l'année, les gardes du littoral comptent, répertorient et protègent la faune et la flore du site naturel de Ploumanac'h. Découvrez en leur compagnie cette richesse vivante et la géologie unique de ce site extraordinaire, une animation qui vous fera sans doute regarder le paysage sous un autre angle.

Les 26 décembre, 2 janvier, 12, 19, 26 février et 5 mars de 11h à 12h. Rendez-vous à la Maison du Littoral. Gratuit.

PLUS D'INFO :
02 96 91 12 77
perros-guirec.com

